



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000721

**Séance du jeudi 12 février 2009**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN jusqu'au rapport 2.3) Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 3.4), Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 9.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 10.2), Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 10.2), Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR (à partir du rapport 10.2), Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 10.2), Michel OMOURI, Françoise PRESSE (à partir du rapport 10.2 et jusqu'au rapport 9.2), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC (représenté par Wilma SINA-AUCANT), Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (jusqu'au rapport 10.2) Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin : Bruno COSTANTINI (à partir du rapport 10.2) Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 10.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Martine DELESSARD) Genes : Jean SIMONDON (à partir du rapport 10.2) Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport 0.1), Gérard VALLET (à partir du rapport 10.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 10.2), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 10.2) Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE) Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 10.2) Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE-BESANCON Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSJEAN) Vorges les Pins : Patrick VERDIER

**Étaient absents :** Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT Beure : Auguste KOELLER Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Nancray : Daniel ROLET Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pugy : Marie-Noëlle LATHUILIERE Torpes : Bernard LAURENT

**Secrétaire de séance :** Thomas JAVAUX

**Procurations de vote :**

**Mandants :** Auxon Dessus : Serge RUTKOWSKI Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 2.1), Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Sylvie JEANNIN, Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.1), Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport 2.1) Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 10.2) Nancray : Daniel ROLET Pirey : Jacques COINTET

**Mandataires :** Auxon Dessus : Geneviève VERRO Besançon : Nicolas BODIN, Jean-Jacques DEMONET, Pascal BONNET (à partir du rapport 2.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Valérie HINCELIN, Frank MONNEUR, Jean-Claude ROY, Jean ROSSELOT, Patrick BONTEMPS, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Martine JEANNIN, Béatrice FALCINELLA, Catherine THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport 2.1) Morre : Gérard VALLET (à partir du rapport 10.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Pirey : Robert STEPOURJINE

**Objet :** TCSP : proposition d'avenant n° 2 au marché de Maîtrise d'Ouvrage Administrative

## **TCSP : proposition d'avenant n° 2 au marché de Maitrise d'Ouvrage Administrative**

**Rapporteur :** Jean-Claude ROY, Vice-Président

<b>Inscription budgétaire</b>	
AP/CP à créer au BP 2009 et à inscrire au PPIF Imputation : 20.815	Montant total AP/CP : 210 M € (valeur 2008) Montant de l'opération : 32 440 €

### Résumé :

Il est proposé de passer un deuxième avenant au marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Administrative au titre du Transport Collectif en Site Propre, attribué le 10 mars 2008 au groupement dont SYSTRA est le mandataire.

Cet avenant, d'un montant de 32 440 € HT, soit une augmentation cumulée de 11,68 % du montant global du marché initial, porte sur la création de supports de communication supplémentaires, sur la réalisation de tests de schémas de circulation non prévus et d'une étude complémentaire sur les potentialités d'utilisation du TCSP pour assurer du fret urbain à l'échelle de l'agglomération.

### **I. Supports de communication supplémentaires**

Dans le cadre de la concertation publique (phase I du marché), des supports complémentaires se sont avérés nécessaires :

- 3 jeux d'exposition de 8 panneaux (1 jeu prévu et 4 lieux d'exposition), 2 photomontages du tracé par la Boucle et 2 photomontages du tracé par les quais, ainsi que des retouches supplémentaires sur l'option BHNS sur les tracés Boucle et par les quais,
- pour un montant de 11 840 € HT.

### **II. Schémas de circulation sur le secteur Tristan Bernard et rue Nodier**

Au titre de l'analyse technique du projet et de l'étude d'impact, il est nécessaire de compléter les résultats des études déjà réalisées (étude de faisabilité et PDU) par de nouveaux tests de schémas de circulation, notamment sur le secteur de la rue Tristan Bernard et rue Nodier. Ces tests ne peuvent pas être réalisés via le modèle Véhicule Particulier de la ville de Besançon comme prévu initialement car ce modèle n'est pas encore disponible.

La définition des hypothèses, les analyses et calculs et la rédaction de la note de présentation et de comparaison s'élèvent après négociation (rabais de 1 000 €) à 2 000 € HT.

### **III. Opportunité / faisabilité de fret urbain via le TCSP**

En complément à sa candidature à l'Appel à projets GRENELLE, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon souhaite étudier une des pistes de valorisation du projet Transport en Commun en Site Propre en matière environnementale, c'est-à-dire l'opportunité et la faisabilité de mise en place de fret urbain via le réseau TCSP.

Par la synthèse des expériences existantes dans ce domaine puis l'analyse fonctionnelle des points de contacts potentiels (étoile ferroviaire de Besançon), différents scénarii (3 au plus) de valorisation du TCSP seront décrits et mesurés au niveau des impacts supposés.

Cette prestation d'étude complémentaire s'élève à 16 600 € HT.

#### **IV. Comptages supplémentaires**

Dans un objectif de compléter le dossier de Déclaration d'Utilité Publique et particulièrement l'étude d'impact, en complément des comptages Ville de Besançon disponibles à ce jour, il s'avère nécessaire de procéder à de nouveaux comptages sur 10 postes.

Cette prestation d'étude complémentaire s'élève à 2 000 € HT.

Au titre des 4 objets décrits ci-dessus et après avis favorable de la Commission d'Appel d'offres (du 8 janvier 2009), il est proposé de missionner le groupement dont SYSTRA est le mandataire, dans le cadre de son marché actuel d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Administrative, par le biais d'un avenant n°2.

Cet avenant n°2 est proposé à 32 440 € HT, soit une augmentation cumulée de 11,68 % du marché global initial.

**Mme Martine JEANNIN et MM. BONNET, OMOURI, ROSSELOT et SASSARD ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur la signature d'un avenant n°2 au marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Administrative du projet de TCSP,**

**autorise Monsieur le Président à signer cet avenant,  
DE REGION FRANCHE-COMTE  
PREFECTURE DU DOUBS  
- inscrit les crédits correspondants au budget 2009 et PPIF.**



D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité

RECU 20.FEV 2009

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111

Contre : 0

Abstention : 0